

La facilité d'accès aux financements est un facteur déterminant pour la création et le développement d'une entreprise. Les besoins de financement ne sont néanmoins pas les mêmes pour des entreprises aux caractéristiques de croissance différentes. La constitution d'informations sur les sources les plus utilisées par différents types d'entreprises et sur les réponses qu'elles obtiennent à leurs demandes de financement permet aux décideurs de mieux appréhender leur financement et les difficultés qu'elles rencontrent lorsqu'elles cherchent à développer leur activité.

Définition

Les indicateurs du taux de succès des demandes de financement donnent le pourcentage d'approbation des demandes de financement des petites et moyennes entreprises (PME) : prêts, financements sur fonds propres et autres formes de financement. Pour chacun de ces trois types, les indicateurs montrent le taux d'approbation pour la source principale, c'est-à-dire respectivement les banques, les actionnaires existants et le crédit-bail. Les PME sont définies comme des entreprises qui emploient entre 10 et 249 salariés.

Les « gazelles » sont des entreprises qui emploient des salariés depuis au maximum cinq ans, la hausse annuelle moyenne de leur effectif salarié étant supérieure à 20 % par an sur une période de trois ans, et qui comptent au moins 10 salariés au début de la période d'observation.

Les autres entreprises à forte croissance sont des entreprises qui affichent une augmentation annuelle moyenne de leur effectif de plus de 20 % par an, sur une période de trois ans, et qui comptent au moins 10 salariés au début de la période d'observation.

Comparabilité

Les données proviennent d'une enquête sur l'accès au financement coordonnée par Eurostat en 2010 dans 20 pays

européens : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède. Pour chaque pays, un échantillon représentatif provenant du registre statistique des entreprises couvrirait des entreprises présentant les caractéristiques suivantes : exerçant leurs activités dans le secteur marchand, à l'exclusion des services financiers ; indépendantes ; créées au moins depuis 2005 et employant au minimum 10 salariés, au maximum 249 en 2005 et 2010. Un questionnaire et une méthodologie identiques ont été utilisés pour collecter et traiter les résultats.

À retenir

Dans la plupart des pays européens, le taux d'approbation des demandes de prêts bancaires est systématiquement plus élevé dans le cas des entreprises à croissance moyenne que dans celui des entreprises à forte croissance. Les jeunes entreprises à forte croissance sont celles qui ont le plus de difficultés à obtenir des prêts bancaires ; le financement sur fonds propres faisant appel aux actionnaires existants est plus variable d'un pays à l'autre. Le crédit-bail est la forme de financement qui semble convenir au plus grand nombre d'entreprises, en dépit de caractéristiques de développement différentes, avec des taux d'approbation assez proches dans la plupart des pays.

Source/Bases de données en ligne

Eurostat, *Base de données des statistiques structurelles sur les entreprises, accès au financement*, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/european_business/data/database.

Pour en savoir plus

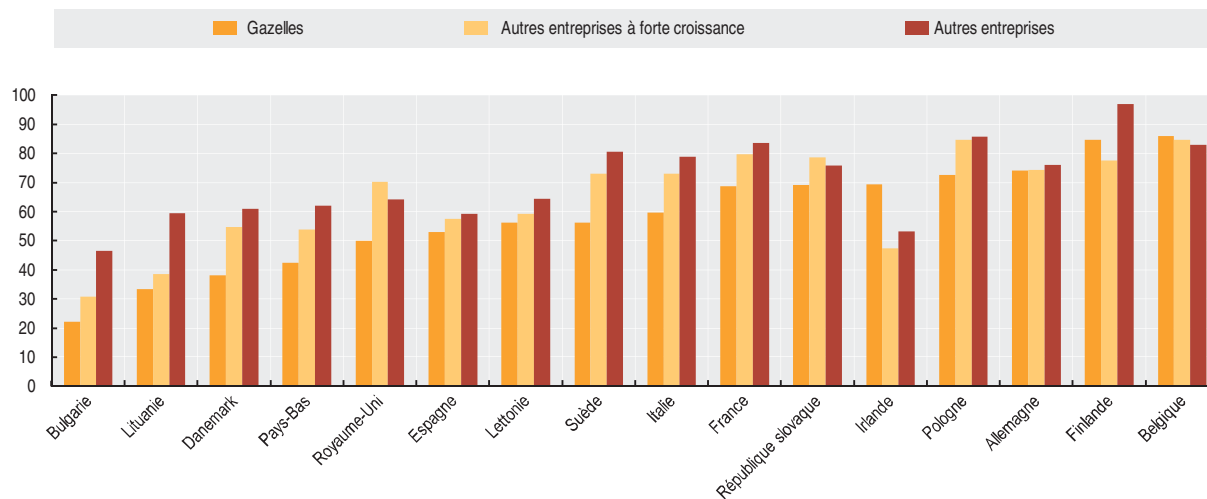
Eurostat-OCDE (2007), *Manual on Business Demography Statistics*, Éditions de l'OCDE.

8. DÉTERMINANTS DE L'ENTREPRENEURIAT : QUELQUES INDICATEURS

Accès aux financements : taux de succès des demandes de financement

Graphique 8.4 Taux de succès des demandes de prêts bancaires, 2010

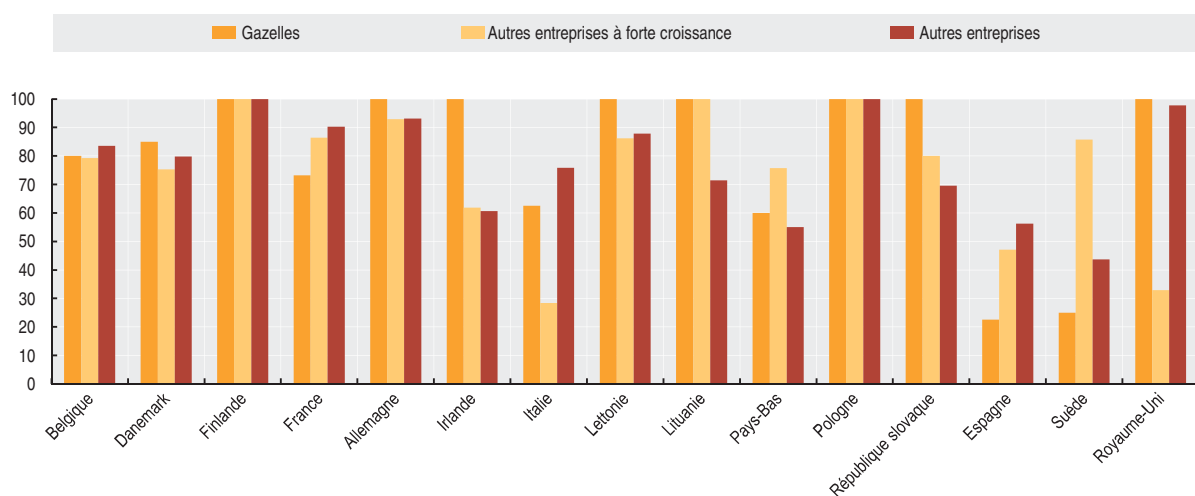
Pourcentage



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932671643>

Graphique 8.5 Taux de succès des demandes de fonds propres adressées aux actionnaires existants, 2010

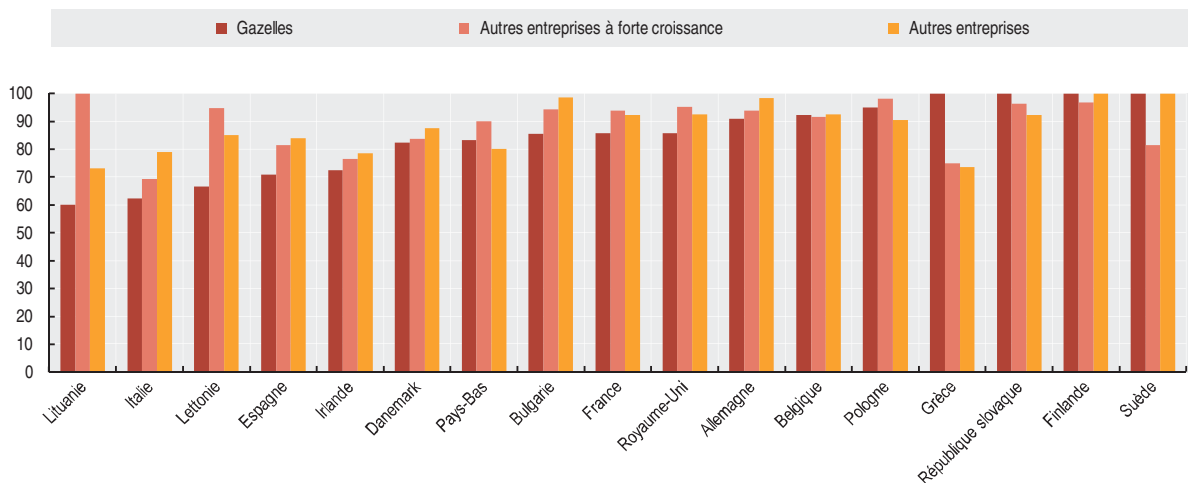
Pourcentage



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932671662>

Graphique 8.6 Taux de succès des demandes de crédit-bail, 2010

Pourcentage



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932671681>



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2012

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2012-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2012), « Accès aux financements : taux de succès des demandes de financement », dans *Entrepreneurship at a Glance 2012*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2012-25-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

La note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document et faisant référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ». La note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.